

Comment se produisent les classifications urbaines ? Le cas des espaces stigmatisés

How do urban classifications emerge? The case of stigmatized districts
¿Cómo se producen las clasificaciones urbanas? El caso de los espacios estigmatizados

Christian Topalov



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/22860>

DOI : [10.4000/mots.22860](https://doi.org/10.4000/mots.22860)

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 10 juillet 2017

Pagination : 191-208

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Christian Topalov, « Comment se produisent les classifications urbaines ? Le cas des espaces stigmatisés », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 114 | 2017, mis en ligne le 10 juillet 2019, consulté le 05 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/mots/22860> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.22860>

Christian Topalov

Comment se produisent les classifications urbaines ? Le cas des espaces stigmatisés

Les mots ont une histoire, l'instabilité de leurs significations en témoigne. Cette histoire n'est pas facile à écrire, car rien n'est plus fugitif que les façons de dire et celles-ci laissent peu de traces. S'agissant des lexiques urbains, on peut néanmoins reconstituer certains des changements majeurs qui ont marqué, au fil du temps, la manière dont les langues ont désigné les lieux, les choses et les gens. L'enquête est possible à partir de multiples sources textuelles, orales, cartographiques ou toponymiques. Elle montre que ce sont des locuteurs, des acteurs situés dans le temps et l'espace, qui sont à l'origine des innovations lexicales qui font les mots de la ville. Certaines ont échoué et sont aujourd'hui oubliées, mais d'autres ont réussi et modifié, souvent pour des périodes très longues, les systèmes sémantiques qui organisent la description des mondes urbains.

Notre propos dans cet article est de décrire certains aspects du processus de nomination, par lequel des noms sont assignés aux espaces urbains et donnent à ceux-ci consistance – en nous centrant sur le cas des espaces stigmatisés. Nous nous appuyons principalement sur les travaux des chercheurs qui, pendant plusieurs années, ont participé au programme international de recherche « les Mots de la ville ». L'objectif de l'entreprise était de documenter les variations de signification dans le temps, l'espace et les registres de langue, des mots couramment utilisés pour décrire la ville et ses éléments : les différentes catégories d'établissements urbains, les parties de ville, les types d'habitat urbain, les voies et espaces découverts. Il en a résulté, notamment, *L'Aventure des mots de la ville*, ouvrage où 160 auteurs retracent l'histoire de quelque 240 mots dans huit langues européennes (Topalov *et al.*, 2010)¹. C'est

1. Ce programme de recherche, qui a bénéficié de l'appui du CNRS et de l'UNESCO, a aussi donné naissance aux ouvrages de la collection « les Mots de la ville » aux Éditions de la MSH, dont certains seront évoqués plus bas.

cette enquête collective qui a rendu possible le présent article, dont l'objet est d'en proposer quelques résultats généraux².

Deux aspects du processus de nomination sont en constante interaction dans cette étude : ce sont l'un et l'autre ce qu'on peut appeler des « événements lexicaux ». Le premier est l'innovation lexicale, dont on s'efforcera de reconstituer autant que faire se peut les moments, les lieux et les protagonistes. On ne peut le faire que de façon très approximative car, comme le notait avec humour Edward P. Thompson à propos du néologisme *unemployment* dans la langue anglaise : « Cucoos usually arrive in these islands some weeks before they are announced in the *Times* » (Thompson, 1968 [1963], p. 776, n. 2). On peut cependant repérer des sources où l'on rencontre de premières attestations, toujours provisoires, d'un mot ou d'un usage, des sources aussi où l'on observe sa progressive généralisation, souvent aussi le maintien contemporain d'anciennes ou d'autres façons de dire, les hésitations des locuteurs. On peut aussi relever ce que font avec ces nouveaux mots ceux qui les ont introduits, situer socialement les particularités de ceux-ci et le registre de langue qui est le leur. L'autre aspect du processus de nomination auquel il importe d'accorder attention est le système sémantique dans lequel s'insèrent les mots que nous étudions. Il est souvent plus facile de repérer des classifications que la dynamique de leurs changements. Dans chaque source, oppositions, gradations ou hiérarchies entre termes se laissent voir assez aisément, mais il faut multiplier les observations pour repérer la façon dont une innovation lexicale réussie a pu contraindre un système sémantique à se réajuster. Les études de cas qui seront esquissées ici mettent tantôt l'accent sur l'innovation, tantôt sur l'aspect systémique des significations, mais la démonstration n'est vraiment complète que lorsque les deux aspects du processus de nomination ont pu être l'un et l'autre documentés.

Une ligne interprétative principale parcourt ce travail : le caractère local des significations des mots de la ville. On ne vit ordinairement pas dans un *suburb* ou une *banlieue* : on vit à Highgate, à Forest Hills ou à Saint-Cloud, ou alors à Brixton, dans le Bronx ou dans le « 9-3 »³. Pour les gens, la ville est d'abord faite de lieux et, donc, de toponymes – pas de noms communs, de génériques, de catégories classificatoires. Ce qu'il importe d'interroger c'est donc à la fois la signification des génériques qui forment la langue commune et les situations qui ont conduit à leur émergence et à leur éventuelle consolidation.

2. Les corpus utilisés pour cette enquête varient selon les auteurs. Comme on le verra plus bas, l'enquête orale est peu utilisée, l'étude des cartes urbaines un peu plus et, parmi les corpus textuels, sont particulièrement mobilisés les dictionnaires, la presse, les romans, la production législative et administrative, les textes disponibles en ligne. L'enquête « les Mots de la ville » fut réalisée alors que les immenses corpus numériques désormais disponibles ne l'étaient pas encore. C'est sans doute la dernière étude de ce genre faite « à la main », en réinterrogeant la documentation ordinaire du chercheur. Pour un aperçu méthodologique, voir Topalov, 2010.
3. Les cas évoqués sont des districts considérés aujourd'hui comme les archétypes des banlieues riches ou des banlieues pauvres de Londres, New York et Paris.

Nous nous proposons ici de montrer l'intérêt de ce type de questionnement de deux façons. Nous observerons d'abord comment il s'est produit que des toponymes sont devenus des génériques, comment des noms propres attachés à un lieu précis d'une ville singulière sont devenus des noms communs, au point que l'origine de la désignation initiale soit effacée de la mémoire des locuteurs. Nous mettrons ensuite en évidence le caractère local des systèmes lexicaux par lesquels sont contrastés des « bons » et des « mauvais » quartiers et quelques-uns des processus de création langagière qui peuvent s'observer dans les situations de stigmatisation sociale et spatiale.

Quand tout commence avec un toponyme

Une des formes notables de l'innovation lexicale dans le domaine des mots de la ville est la conversion d'un toponyme en générique : un nom qui n'a de sens que dans une localité déterminée pour désigner un lieu déterminé en vient à désigner tous les lieux de cette même espèce, dans la langue considérée, voire au-delà. Du même coup se trouve effacé le caractère local de la désignation. Nous retiendrons de ce phénomène trois cas qui ont des caractéristiques communes : ils réfèrent à des lieux et à des populations stigmatisées, et ils ont circulé dans de très larges espaces au sein d'une même aire linguistique, ou même dans plusieurs. Nous les évoquerons dans l'ordre chronologique de leur apparition.

Le premier exemple est le mot *ghetto* dans la langue italienne. Son origine a fait l'objet d'une controverse, qui fait d'ailleurs partie – comme souvent les désaccords sur l'étymologie – de l'histoire même du mot et de ses significations culturelles. L'accord est toutefois très large aujourd'hui sur le premier usage du terme (Boiteux, 2010). Un décret du Sénat de la République de Venise en date du 29 mars 1516 rendit obligatoire pour la population juive de la ville de s'installer sur un terrain appelé *Ghetto nuovo*, c'est-à-dire « la nouvelle fonderie ». En dialecte vénitien de l'époque, le mot *geto* signifiait « fusion » et le toponyme, attesté dès le ^{xiii}e siècle, apparaît par exemple dans un acte notarié de 1455 aux termes duquel la famille da Brolo achetait à Larco Ruzzini *il terren del Geto* (Cortelazzo et Zolli, 1979-1988, vol. 2). Le mot commença bientôt à circuler dans d'autres villes de la péninsule chargé de sa nouvelle signification : à Gênes en 1536, *getta* désignait la jetée où les Juifs expulsés d'Espagne étaient tenus en quarantaine (Stow, 1992) et, à la fin du ^{xvi}e siècle, *ghetto* est attesté à Rome pour désigner le *serraglio degli ebrei*, « enclos des Juifs », institué par le Pape en 1555. *Serraglio*, *vico* (ruelle), *claustr*o (cloître) étaient en usage à Rome en concurrence avec *ghetto*, qu'aurait utilisé d'abord la communauté juive, ses lettrés ayant adopté une nouvelle étymologie : *geth*, « divorce » en hébreu (Wigoder, 1993, p. 320-322). Certains historiens ont préféré à l'origine vénitienne du

mot cette interprétation rabbinique romaine. Sans doute ne s'agit-il pas d'une étymologie correcte, mais ce n'est pas cela qui importe : les locuteurs décident du sens qu'ils entendent donner aux mots et, du même coup, peuvent vouloir en modifier l'origine. L'essentiel est que, désormais, le mot avait pris sens pour ceux qu'il stigmatisait et il se répandit d'autant plus aisément dans l'ensemble des villes italiennes qui avaient créé cette institution. À Venise, le nouveau quartier réservé aux Juifs créé en 1541 sur un ancien terrain industriel fut appelé *Ghetto vecchio* (« ancienne fonderie »), mais lorsqu'en 1633 fut créé le *Ghetto nuovissimo*, le lieu n'avait plus de fonderie pour origine : le toponyme avait décidément changé de sens et était devenu un générique⁴.

Le mot *ghetto* devait connaître bien d'autres changements d'usage par la suite, nous y reviendrons bientôt. Mais il commença à être introduit dans les autres langues avec une acception limitée que définissait en 1863 le dictionnaire du français de Littré : « Nom, dans certaines villes de l'Italie, du quartier où les Juifs étaient obligés de résider » (Littré, 1863), comme aussi l'édition de 1890 du *Webster's* : « The Jews' quarter in an Italian town or city » (*International Dictionary...*, 1890). À cette spécification italienne du mot, toutefois, vint s'ajouter une acception plus large dans les dictionnaires de langue anglaise et française des années 1920 et 1930 : « 1. The quarter of a town or city to which Jews were restricted for residence, esp. in Italy; a Jewry. Obs. or hist. 2. A quarter of a city where Jews in greatest numbers live » (*Webster's...*, 1920)⁵. Cette généralisation du terme était une sorte de nouvelle naissance car, avec la disparition de l'institution en 1870 en Italie même, le mot qui la désignait était devenu obsolète – sauf lorsqu'il était utilisé pour désigner péjorativement un quartier pauvre et malsain : « *Zona* [zone] ancienne d'une ville, aux *vie* [rues] tortueuses, aux *vicoli* [ruelles] sales et en état d'abandon » (Battaglia, 1970). Bien que le processus de l'essor du mot hors d'Italie soit mal documenté, on peut formuler une hypothèse : *ghetto* fit sa réapparition, à la fin du XIX^e siècle, lors de la grande vague d'émigration juive de Russie et de Pologne. Le mot est alors attesté, en anglais et en français, dans des villes où il prenait à nouveau une valeur toponymique – *the Ghetto*, *le Ghetto* – pour désigner le Lower East Side à New York, Spitalfields à Londres ou une partie du Marais à Paris.

Le second exemple est le mot *favela*, qui appartient au portugais du Brésil, mais est entré dans de nombreuses langues pour désigner les quartiers d'autoconstruction populaire de ce pays. Là encore, l'origine est clairement topo-

4. Des plans de Venise de 1697, 1729 et 1739 signalent une réorganisation ultérieure des désignations locales, qui efface leurs origines toponymiques pour respecter l'ordre de création des *ghetti* : le *Ghetto Nuovo* (1516) était désormais nommé *Ghetto vecchio*, le *Ghetto vecchio* (1541) et *Ghetto nuovissimo* (1633) pris ensemble devenant *Ghetto nuovo* (Calabi, Camerino et Concina, 1996).
5. Voir aussi : « Nom, dans certaines villes d'Italie, du quartier où les Juifs étaient autrefois obligés de résider. Par extension, on appelle encore de ce nom les quartiers où la population juive domine » (Quillet, 1934).

nymique (Abreu, 1994 ; Valladares, 2006, p. 15-26). Les soldats qui avaient réprimé en 1897 le soulèvement populaire des Canudos dans l'État de Bahia revinrent à Rio, la capitale, et s'installèrent sur les pentes du Morro da Providência en attendant le versement de leur solde qui tardait. Sur ce morne, qui se trouvait en plein centre de la ville, ils construisirent des habitations précaires qui devinrent bientôt le noyau d'un quartier populaire et misérable. Ce sont ces soldats qui appelèrent le lieu *Morro da Favella*, du nom d'une plante du Nordeste qui avait aussi donné son nom à une colline de Bahia où l'armée fédérale avait remporté sur les rebelles une victoire décisive⁶. Le quartier devint une cible privilégiée des dénonciations hygiénistes et le *Morro da Favella* fut bientôt appelé *la Favella*, toponyme qui permettait de le décrire comme le prototype d'autres quartiers du même genre que les transformations du centre de Rio faisait naître en expulsant les populations laborieuses. Dans les années 1920, le terme perdit sa majuscule et devint un générique couramment utilisé dans la presse carioca pour désigner les quartiers d'habitat précaire qui se multipliaient sur les pentes des mornes. Leurs habitants, d'abord appelés *favelanos* (attesté en 1931), puis *favellados* (attesté en 1942), étaient associés à la criminalité et au danger social, en même temps qu'on assistait à un début de folklorisation de leur mode de vie exotique et de leur goût pour la samba. Le mot *favella* entra dans le vocabulaire administratif en 1937 avec le code de la construction de la municipalité de Rio (*Código de Obras...*, 1964, p. 107) et dans un dictionnaire de la langue portugaise en 1939, mais comme un terme propre à la ville de Rio (Freire, 1939-1944). Un premier recensement des *favelas* de Rio fut entrepris par la mairie en 1948, et c'est en 1950 que le recensement général du Brésil donna au terme une définition valable dans tout le pays (Guimaraes, 1953). Le mot *favela* – déjà utilisé à São Paulo et Brasília où il se débarrassa de ses particularités topographiques cariocas – était désormais devenu le mot générique qui subsumait la grande variété des termes locaux utilisés pour désigner au Brésil les quartiers populaires d'habitat précaire, comme *baixada* (Belém), *vila favela* (Belo Horizonte), *mocambo* (Recife) ou *invasão* (un peu partout). « À la fin du xx^e siècle, le Brésil compte 3 905 *favelas*, réparties sur l'ensemble du territoire national », pouvait-on lire en 2001 dans le quotidien *Folha de São Paulo* (7 janvier 2001).

Le troisième exemple de toponyme devenu générique que nous voudrions évoquer est le mot français *bidonville*, un cas très semblable à celui de *favela*. Au cours des années 1920, tandis qu'apparaissaient à Casablanca les premiers quartiers d'habitat précaire, l'un d'entre eux, après avoir été un campement appelé *Gadoueville*, fut nommé localement *Bidonville* (Cohen et Eleb, 1998, p. 221). Une attestation écrite de ce nom de lieu se trouve en 1930 dans un

6. Avec la réforme de l'orthographe portugaise en 1942, les doubles consonnes furent supprimées et *favella* devint *favela*. Nous respectons ici la graphie de chaque époque.

magazine économique et en 1932 sur une carte postale : le quartier était devenu pour beaucoup un symbole. Le romancier Pierre Mac Orlan l'évoquait en 1934 : « *Bidonville* [...] capitale de la “mouise”, construite en bidons de pétrole et en tôle ondulée » (Mac Orlan, [1934] 1989, p. 65), et, quelques années plus tard, le journaliste allemand Friedrich Sieburg notait, en français : « Aujourd'hui, *Bidonville* s'étend comme un bourg monstrueux, où lentement commencent à se tracer des places et des rues » (Sieburg, 1938, p. 205). Dès les années 1930, le mot perdit sa majuscule et fut utilisé pour désigner tous les quartiers de ce type à Casablanca, comme dans cette citation de 1934 sous la plume d'un journaliste de *l'Illustration*, où il est encore utilisé entre guillemets et en italiques : « un véritable danger pour la cité européenne [...] gît dans ces “*bidonvilles*” » (Vailat, 1934, p. 91). Le mot était décidément français, car l'arabe dialectal marocain utilisait *karyan* – adaptation du mot français *carrière*, *derb* – quartier – ou *dwar* – village, en référence à l'origine rurale des habitants (Cattedra, 2010).

L'étape suivante fut la généralisation de l'usage de *bidonville* pour désigner en français ce type de quartier dans toute l'Afrique du Nord française, l'un des vecteurs de cette circulation du mot étant sans doute la presse. Il fut aussi adopté par l'administration coloniale et par le langage savant : en 1958, l'orientaliste Jacques Berque décrivait la ville maghrébine comme composée de trois éléments : la *médina* (ville indigène traditionnelle), la *villeneuve* (ville européenne moderne) et le *bidonville* (Berque, 1958). En Tunisie, toutefois, *bidonville* était utilisé concurremment au *gourbiville* d'origine locale (de l'arabe dialectal *gurbi*, maison traditionnelle composée d'une seule pièce sans fenêtre). Dès les années 1950, le mot franchit la Méditerranée pour désigner les quartiers d'habitat précaire construits dans les villes françaises par des immigrés maghrébins, portugais, espagnols, mais aussi par des familles françaises – *bidonville* remplaçant désormais les divers termes locaux utilisés dans l'entre-deux guerres pour désigner les lotissements insalubres, comme, dans la région parisienne, *zone*, *colonie de bicoques* ou *village nègre* (Crémieux, 1929, cité par Fourcaut, Bellanger et Flonneau, 2007, p. 200). La proximité sémantique avec *zone* apparaît dans un roman de Série noire des années 1950. Le héros est poursuivi dans une localité perdue de la forêt guyanaise : « C'était comme un hallali à *Bidonville* ». Prédominaient « les maisons faites de planches, de parois de bidons développées au marteau », mais on y notait aussi « une bâtisse un peu moins *zonière* que les autres » et « deux ou trois constructions parfaitement normales, mais étranges dans cet *espace zonier* » (Dominique, 1956, p. 57, 55 et 20). Apparaissaient au même moment *bidonvillais* et *bidonvillois*. En 1966, le ministère de l'Intérieur dressa une « carte des *bidonvilles* » en vue de les éradiquer et la contestation sociale de Mai 1968 inventa le mot d'ordre : *Bidonville, ville-bidon*. Au terme de cette généralisation, *bidonville* finit par être utilisé dans les sciences sociales et la littérature réformatrice de langue française pour désigner les quartiers d'habitat précaire du monde entier : un livre parut en 1980 sur *La planète des bidonvilles* (Granotier, 1980).

Les processus que l'on vient de décrire relèvent d'une forme rhétorique classique, l'antonomase, par laquelle le nom d'un individu est utilisé pour nommer une classe à laquelle celui-ci appartient. L'individu est ici un lieu, dont le nom propre comporte une majuscule. Celle-ci est maintenue tant que le lien avec le toponyme d'origine est conscient chez les locuteurs. Quand ce lien a disparu, l'antonomase s'est lexicalisée et l'on a affaire à un nom commun, à un générique. Notons cependant que le point de départ du processus était lui-même un nom commun – *geto*, *favela*, *bidon* et *ville* – qui avait servi à former le toponyme⁷. Mais ce dont il s'agit ici n'est pas simplement une affaire de mots : c'est l'émergence, pour des cercles de plus en plus larges de locuteurs, d'une nouvelle catégorie d'objets. Car la condition majeure de la transformation d'un toponyme en générique est, bien entendu, qu'il soit besoin d'énoncer une équivalence, sous un certain rapport, entre des lieux différents : ceux-ci, qui étaient jusqu'alors décrits par des termes divers selon les localités, les locuteurs ou les registres de langue, se trouvent unifiés sous un terme qui s'impose comme une catégorie générale immédiatement associée à une valeur – dans les cas considérés, péjorative. La description du monde urbain doit alors se réorganiser.

La localité des classifications

Beaucoup d'encre a coulé chez les sociologues et les géographes pour définir ce qu'est un *quartier*, un *barrio*, un *neighbourhood* – pour en préciser le concept, les critères, les moyens d'en tracer les limites ou d'en mesurer les caractéristiques. Après des décennies de discussion, l'accord entre savants tarde encore à se former. On peut esquiver cette controverse sans fin en se contentant d'observer les usages de ces mots par les citoyens et comment sont nommées, de fait, les parties dans lesquelles les villes sont divisées (Topalov, 2002). On découvre alors combien sont locales les significations du lexique qui désigne les parties de ville et vaines les tentatives pour en donner des définitions générales, qui vaudraient d'emblée à l'échelle d'une aire linguistique tout entière.

Une enquête réalisée à Guadalajara, au Mexique, à la fin des années 1990 a permis de relever l'énoncé suivant : *Aquí ya no es mas colonia, es barrio* – « ici, ce n'est plus une *colonia*, c'est un *barrio* ». C'est une dame âgée qui parlait : elle regrettait la respectabilité qu'avait jadis son quartier et qu'il avait perdue du fait de la paupérisation d'une partie des habitants et de l'insécurité (Rivière d'Arc et Ibarra Ibarra, 2001, p. 239).

En 1995, la municipalité de Rio, aidée par la Banque inter-américaine de développement, a lancé le projet *Favela-Bairro*, qui se proposait de doter les

7. Je remercie un lecteur anonyme de la revue *Mots* pour cette suggestion.

favelas d'infrastructures et de services urbains, de promouvoir des initiatives gérées par les habitants et, ainsi, d'intégrer ces espaces décriés et dangereux au reste de la ville⁸. Une présentation en anglais de ce dispositif le décrit comme « *slum to neighborhood project* »⁹.

L'inversion classificatoire est frappante : dans l'observation faite à Guadalajara *barrio* est à *colonia* ce que, dans l'observation faite à Rio, *favela* est à *bairro*. Il ne s'agit pas de la même langue, il ne s'agit pas non plus des mêmes locuteurs : langage spontané d'une résidente dans un cas, langage officiel d'une administration dans l'autre. Il n'en demeure pas moins que le contraste sémantique mérite attention.

L'usage de *colonia* s'est répandu au Mexique à partir de la fin du xix^e siècle pour désigner les nouveaux quartiers d'habitation réalisés par de grands lotisseurs pour les couches moyennes, avec un plan viaire d'ensemble et un certain contrôle sur les habitations qui pouvaient y être construites. Ce type d'urbanisation connotait la modernité, par opposition aux quartiers populaires qui se développaient de façon désordonnée dans les périphéries urbaines (Rivière d'Arc, 2010a). Dès l'époque coloniale, on tendait à réserver le mot *barrio* aux quartiers habités par les autochtones, administrés par des autorités distinctes à l'extérieur du carroyage de la ville espagnole (Lira, 2002). Ainsi furent associés les termes *barrios de indios*, *barrios indígenas* et *arrabales* au désordre, à la pauvreté et au petit peuple (Aréchiga Córdoba, 2010). Les connotations positives de *colonia* et péjoratives de *barrio* n'ont toutefois rien de constant. Les années 1930 et 1940 ont vu naître des *colonias obreras* ou *proletarias* promues par le régime révolutionnaire, associant populaire, ordre et modernité. On a pu appeler certains quartiers d'urbanisation spontanée des années 1990, *colonias irregulares*, terme paradoxal qui témoigne de la revendication des habitants à être considérés comme *colonos*, comme citoyens ordinaires. Quant au mot *barrio*, il peut être utilisé de façon neutre pour désigner une division de la ville, ou de façon positive, dans la littérature réformatrice, touristique ou de sciences sociales, pour mettre en valeur la vitalité et la singularité d'un quartier. Par conséquent, si l'opposition classificatoire activée par la vieille dame de Guadalajara était disponible et parfaitement intelligible localement pour signifier ce qu'elle voulait dire, elle ne présente pas pour autant une grande stabilité dans l'espagnol du Mexique.

En revanche, les connotations négatives de *favela* et positives de *bairro* sont assez générales dans le portugais du Brésil. Il y a pourtant des variations, qui tiennent aux efforts développés par certains acteurs pour réhabiliter symboliquement et matériellement les espaces et les groupes humains associés au mot *favela*. On a relevé dans les années 2000, à propos des *favelas* de Rio

8. http://www.rio.rj.gov.br/habitacao/favela_bairro.htm (consulté le 12 décembre 2016).

9. MIT, « What Is Urban Upgrading ? » <http://web.mit.edu/urbanupgrading/upgrading/case-examples/ce-BL-fav.html> (consulté le 12 décembre 2016).

de Janeiro, une nette tendance parmi les activistes des ONG, les candidats aux élections, une partie de la presse et certains habitants de ces quartiers à les décrire comme des *comunidades* (Gonçalves, Pilo', 2014). Ce terme emprunte à la fois au langage des communautés de base de la théologie (catholique) de la libération, à celui des évangélistes (protestants) et au vocabulaire anglo-américain des organisations internationales – dans l'intention, sans nul doute, de conférer aux *favelas* et aux *favelados* une dignité qui leur a été refusée par des décennies de condamnation hygiéniste et de répression policière. Il est difficile de savoir si cette réhabilitation symbolique a modifié les usages du mot *favela* : *Favela-Bairro* signifie-t-il que, finalement, les *favelas* sont des *bairros* dignes de ce nom ou que, pour le devenir, elles doivent perdre leur dénomination antérieure ?

Les situations que l'on vient de décrire rappellent la valeur classificatoire des mots qui désignent les quartiers, mais aussi ce qu'on pourrait appeler, par analogie avec la thèse saussurienne, l'arbitraire du signe.

On a vu, avec *favela* ou *bidonville*, se former des génériques péjoratifs désignant, du point de vue d'observateurs extérieurs, des quartiers d'urbanisation spontanée et d'habitat précaire – des exonymes sociaux, en quelque sorte, analogues à l'intérieur d'une même aire linguistique aux exonymes classiques qui se forment au passage d'une langue à l'autre. Ce phénomène est très général. Dans les sociétés inégalitaires où les contrastes économiques entre populations s'accompagnent de divisions spatiales, la langue fournit toujours des termes susceptibles d'être utilisés péjorativement pour désigner les espaces de pauvreté et de danger social supposé, par opposition à des termes qui désignent les espaces représentatifs d'un ordre urbain acceptable. Ce qui est constant, c'est donc l'opposition classificatoire, mais ce qui varie selon les localités, y compris à l'intérieur d'un même espace linguistique, ce sont les mots qui expriment cette opposition. C'est l'enquête historique sur l'émergence locale de celle-ci qui permet de comprendre les circonstances de la formation du couple observé dans les usages.

Un générique dominant, toujours péjoratif, a émergé dans la plupart des langues occidentales au cours du xix^e ou du xx^e siècle pour nommer les quartiers pauvres d'une ville, parfois aussi les logements qui les composent. Dans certains cas, on l'a vu, il procédait de la transformation d'un toponyme en générique. Dans d'autres, il s'appuyait sur un mot du registre familier dont on changeait l'usage. C'est probablement le cas de *slum* en anglais, et de ses dérivés *slumland* ou *slumdom* : attesté sous la forme *backslum* vers 1825, *slum* évoquait en argot une pièce d'habitation (Reeder et Topalov, 2010). C'est aussi le cas de *truščoba* – coin éloigné, impénétrable – introduit avec cette nouvelle acception en 1864 par un roman de Vinogradov sur les bas quartiers de Saint-Petersbourg (Azarova, 2010) ou de *cortiço* – à la fois une ruche et une cour – prenant ce nouveau sens dans le portugais du Brésil à la fin du xix^e siècle

(Pesavento, 2006). Souvent, parmi tous les termes d'usage courant, un seul fut sélectionné par les hygiénistes et les réformateurs pour désigner le concept du mauvais logement qu'il convenait de combattre : en français *taudis* a fini par supplanter, au début du xx^e siècle, d'autres termes comme *bouge* ou *masure*, en anglais *slum* s'est imposé vers 1880 au détriment d'expressions imagées, fréquentes jusque-là, comme *rookery* (nid de corbeaux) ou *little hell* (petit enfer), ou encore en espagnol *tugurio*, terme abstrait préféré par les spécialistes à *chabola* (hutte, cabane), plus descriptif (Rodríguez Chumillas, 2010). Il semble que, dans tous les cas de ce type, les milieux réformateurs aient joué un rôle décisif dans l'adoption de la solution lexicale qui l'a emporté dans la presse, la politique et la langue commune. Il ne faut pas s'en étonner : la mise en forme d'un « problème du logement » impliquait d'adopter un nouveau langage pour désigner la cible des actions à entreprendre.

Le vocabulaire promu par les réformateurs devait permettre d'exprimer, de façon intelligible par tous, une notion abstraite d'habitat misérable – et condamnable – au-delà des diverses formes particulières que présentaient les logements pauvres dans telle ou telle localité. Or, très souvent, les mots issus de l'usage commun impliquaient une morphologie singulière – comme *Mietskaserne* ou *tenement* pour les immeubles locatifs ouvriers de Berlin ou de New York, *basso* pour les logements en sous-sol de Naples, *vecindad*, *cortiço*, *patío*, *conventillo* ou *courée*, pour les habitats collectifs de plain-pied sur une cour centrale à Mexico, Rio, Porto, Buenos Aires ou dans les villes ouvrières du nord de la France. Le travail de la réforme impliquait donc de produire un générique au deuxième degré, en quelque sorte, qui non seulement généralise d'un lieu singulier à un type d'habitat pauvre, mais de ce type particulier à tous les habitats pauvres possibles. C'est ce qu'on a pu caractériser comme un processus de condensation-typification (Depaule, 2006, p. 5). Les réunions internationales réformatrices jouèrent un rôle important dans ce passage au concept, tantôt sous la forme d'un accord sur un glossaire de traductions, tantôt en adoptant une solution appartenant à la langue dominante de l'époque.

Que faire des péjoratifs ?

En règle générale, la charge péjorative du générique qui s'est trouvé retenu était forte. À partir de cette situation, plusieurs développements peuvent être observés, du côté des administrateurs de la réforme, mais aussi de celui des populations concernées.

Les politiques urbaines réformatrices qui émergèrent au xx^e siècle s'appuyaient sur des législations, des procédures, des bureaucraties spécialisées. Elles ont engendré un lexique qui s'efforçait de désigner les quartiers pauvres et l'habitat dégradé ou précaire par des termes qui devaient remplir deux condi-

tions : être acceptables par le lexique du droit et, de façon de plus en plus nette au fil du temps, ne pas impliquer de stigmatisation flagrante des populations concernées. En Grande-Bretagne, les législateurs ont généralement préféré *defective houses* (1867) ou *unhealthy areas* (1875) à *slum*, et *improvement schemes* à *slum clearance*. Les États-Unis des années trente du xx^e siècle virent apparaître *blighted areas*, *deteriorated areas*, *substandard housing* (Reeder, Topalov, 2010). En France, la législation qui encadrait l'« action contre le *taudis* » utilisait les termes *îlots insalubres*, *logements défectueux*, *habitat insalubre* et les « politiques de la ville » développées depuis le milieu des années 1970 ont inventé les termes *quartier de développement social* ou *quartier sensible* (Tissot, 2007), tandis que les politiques en faveur du logement des plus pauvres ont promu le terme *habitat indigne*.

Ces développements peuvent être caractérisés comme une euphémisation des péjoratifs. Élaborés au sein des groupes réformateurs et des bureaucraties publiques, les lexiques qui en résultent ne sont guère entrés dans la langue commune, encore moins dans celle des populations concernées. On peut cependant observer une exception paradoxale dans le français de la fin du xx^e siècle. L'ironie de la trajectoire du mot *quartiers* (toujours au pluriel dans cet usage) est que, introduit par des réformateurs bien intentionnés avec des épithètes euphémisantes, la presse, les politiques et les locuteurs ordinaires firent très vite tomber les adjectifs : *les quartiers* (tout court) devint alors une des façons les plus courantes de désigner les zones stigmatisées des périphéries urbaines, qui tend d'ailleurs, avec *les cités*, à remplacer *banlieue* dans cette fonction. D'où de nouveaux usages : « les jeunes des *quartiers* », « *les quartiers* se sont embrasés hier soir », ou encore « *les quartiers* sont descendus sur le centre » (voir Al-Matary, 2016).

Il y a peu d'enquêtes qui documentent finement les réponses langagières de ces populations aux termes péjoratifs dont leurs habitats et elles-mêmes sont victimes¹⁰. On peut sans doute en distinguer plusieurs types, qui donnent lieu à une production lexicale plus ou moins durable : dans tous les cas, les endonymes ainsi produits ne sont intelligibles que localement, car ils résultent d'une réponse spécifique des acteurs stigmatisés aux mots qui leur sont imposés de l'extérieur.

Une première réponse consiste à récuser l'exonyme péjoratif et à lui substituer un mélioratif. Ainsi, peut-on observer dans le Nordeste brésilien des années 1970 et 1980, des groupes organisés occupant illégalement des terrains pour y construire des habitations nommer *invasão* leur action, en même temps que le quartier qui en résultait : c'est par exemple, à Salvador de Bahia, *Invasão das Malvinas* (1985) que la municipalité devait rebaptiser dix ans plus

10. Nous nous appuyons ici très largement sur les réflexions de Depaule, 2006, p. 1-8. Voir aussi, sur « quartier » associé à des opérateurs de valorisation et de stigmatisation : Branca-Rosoff, 2001, p. 64-66.

tard *Barrio da Paz*, mais que les habitants continuèrent à appeler fièrement de son nom d'origine. Une des conséquences de cette situation est que le terme *invasão*, très péjoratif dans les villes du sud du Brésil, présente les caractères d'un mélioratif dans le Nordeste, par opposition à *mocambo* ou *favela* (Rivière d'Arc, 2010b). Un phénomène analogue a été observé à Buenos Aires, où plusieurs mouvements d'occupation illégale de terrains urbains appelèrent, depuis les années 1980, *asentamiento* le quartier qu'ils avaient créé. Il s'agissait cette fois, en adoptant un tracé viaire aussi régulier que possible et en donnant au lieu un nom – le mot espagnol pour *human settlement* – emprunté au vocabulaire des ONG et des organisations intergouvernementales, notamment de la Banque mondiale, de proclamer une différence avec les quartiers pauvres avoisinants, couramment désignés en Argentine par le péjoratif *villa miseria*, ou *villa* (Merklen, 2010, ch. 5).

Une autre réponse est le recours à la dérision. Lorsque la Dépression de 1929 a commencé à multiplier les campements de chômeurs et de fermiers déplacés dans les grandes villes des États-Unis, le nom générique de *hooverville* leur fut donné – du nom du président des États-Unis d'alors, le républicain Herbert Hoover – souvent avec un usage toponymique, à Seattle et Sacramento, par exemple (Erb, 1935 ; Roy, 1935), ou, sous la forme *Hoover Valley*, dans Central Park à New York. Initiative locale d'habitants ou invention d'un politicien démocrate, l'origine du terme *hooverville* est controversée. Le chef d'un groupe d'occupants, à Seattle, rapporte qu'en juillet 1932 :

One evening, several of us sat around an open campfire and one of the shanty dwellers remarked that « We must have a name for this place, we cannot call it “any old thing.” » Another man remarked « This is the era of Hoover prosperity; let's call this place “Hooverville.” » So the name, « Hooverville », given through sarcasm to President Hoover, has clung to the place ever since. (Jackson, 1938, p. 286)

Quoi qu'il en soit de son inventeur, le terme, popularisé par le bouche à oreille, la presse et le cinéma, permettait aux populations concernées de jouer sur le sarcasme pour éviter les péjoratifs usuels *shacks* et *shanty town*.

Un processus analogue a été observé en Union soviétique dans les années 1980 quand est apparu le terme *xruščoba* pour désigner les immeubles de basse qualité construits en masse sous Khrouchtchev à la fin des années 1950 et au début des années 1960 (Amestoy, 2010). Ils furent originellement appelés *pjatiэтаžka*, terme familier et de valeur neutre signifiant immeubles de cinq étages et pointant simplement une morphologie nouvelle par rapport aux constructions de l'époque stalinienne. Un péjoratif apparut bientôt, *xruščevka*, composé du nom du dirigeant associé à ce programme (*Xruščev*) et du diminutif « *-ka* », qui soulignait l'exiguïté des appartements. Le jeu de mots *xruščoba* suivit, qui combinait cette fois le nom de Khrouchtchev au mot *truščoba*, qui désignait les taudis avant la Révolution d'Octobre. Ce terme est certainement

d'origine populaire, bien qu'il soit cité par la presse officielle à partir de 1989, quand commença la cession des logements d'État à leurs occupants. Dans ce cas, dérision et auto-dérision se mêlent.

Une troisième forme de riposte à un exonyme péjoratif est la reprise de celui-ci par les stigmatisés, qui transforment, en quelque sorte, le stigmaté en drapeau. Le mot français *banlieue* connu, au XIX^e siècle, un épisode de ce genre. Peu usité avant la fin du siècle, le mot désignait une couronne de communes rurales au-delà des *faubourgs* de Paris, parfois décrite comme « une *banlieue* anti-champêtre » (1843) parce qu'enlaidie par des industries et des maisonsnettes sans grâce. Le mot était perçu comme péjoratif par certains, au point qu'en 1889 des élus et petits notables d'une commune à l'ouest de Paris écrivaient dans un journal local : « Hardi, les *banlieusards*, puisque *banlieusards* il y a ! », et d'autres, dans une feuille ayant pour titre *La Banlieue* : « *Banlieusards*, venez à nous ! » (Cité par Faure, 2010, p. 74). C'était là adopter comme motif de fierté un exonyme qui les stigmatisait. Au XX^e siècle, toutefois, avec l'extension considérable des banlieues et le gonflement de leur population, le mot *banlieusard* conserva plutôt une valeur négative : « Le train était bondé de *banlieusards*, épuisés par leur journée de travail » (1970) – jusqu'à ce qu'il disparaisse entièrement lorsqu'émergea le « *problème des banlieues* », qui ne concernait plus des salariés épuisés, mais les « jeunes des *quartiers* » sans emploi.

Les aventures du mot *ghetto* en anglais des États-Unis relèvent pour une part de ce même processus. Sous la forme toponymique *the Ghetto*, le mot désigna d'abord les quartiers de New York et de Chicago où se concentrèrent, à partir des années 1880, les immigrés polonais et russes de confession juive qui fuyaient les persécutions – bien qu'il fût aussi utilisé au début du XX^e siècle comme générique : pour désigner un quartier dense et pauvre – comme chez le journaliste et romancier Jack London, qui décrivait *a working-class ghetto* ou *labor ghetto* à San Francisco (London, 1986 [1909], p. 258, 262), ou alors tout quartier où se concentrent des immigrants de même origine – comme chez le sociologue Robert E. Park, qui évoquait « the Chinatowns, the Little Sicilies, and the other so-called "*ghettos*" » (Park, 1926, p. 9). S'agissant des quartiers d'immigrants juifs, *ghetto* était sans guère de doute une exonomination dont la charge péjorative était assez marquée. Après la Seconde Guerre mondiale, un basculement se produisit, qui fit que le mot en vint à nommer exclusivement les quartiers où se concentrent les Afro-Américains. L'un d'entre eux, un vieil homme, observait : « They call it a *ghetto* now, my old neighborhood in Newark [...] it acquired that name only after the predominantly Jewish population moved out shortly after World War II » (cité par Vergara, 1995, p. 4). On ne saurait mieux illustrer la signification contextuelle des mots de la ville. Dès lors, *ghetto* désigna en anglais les quartiers urbains de la minorité noire aux États-Unis puis, par un phénomène fréquent de retour vers le vieux continent, ceux des minorités post-coloniales des villes britanniques ou françaises. Mais

c'est aux États-Unis que le phénomène de retournement du stigmaté est le plus apparent : la jeunesse des quartiers ainsi stigmatisés exprime désormais sa révolte en protestant contre le *ghetto*, mais aussi en se réclamant d'une *ghetto culture* qui est un motif de fierté (Schuman, 2010).

Processus de nomination et variabilité des mots de la ville

La variabilité caractérise donc les mots de la ville et, particulièrement, ceux dans lesquels s'expriment les systèmes classificatoires qui donnent des valeurs aux espaces. Étudier le processus de nomination d'une catégorie d'espaces, ce n'est donc pas rechercher l'étymologie d'un mot, ni étudier l'évolution d'un concept : c'est observer les variations des usages, tenter de repérer des événements lexicaux et d'identifier leurs acteurs. Peut-être peut-on avancer que ces variations d'usage ne se produisent que lorsque trois conditions se trouvent réunies.

La première, c'est qu'il existe une niche classificatoire à remplir. Il ne s'agit pas nécessairement de l'apparition d'un nouvel objet urbain – une construction, une voie, une institution qui n'existait pas auparavant et à laquelle il faudrait bien donner un nom. On peut en effet donner des noms anciens à de nouveaux objets, on peut aussi donner un nom nouveau à des objets qui n'ont pas changé. Ce n'est donc pas directement la réalité urbaine qui impose l'innovation lexicale, c'est une tension dans le système classificatoire, suffisamment forte pour ébranler celui-ci : cette tension crée un espace qui demande à être rempli – c'est-à-dire nommé – et, lorsqu'une solution est adoptée, c'est tout le système sémantique concerné par l'irruption du nouveau mot ou du nouvel usage qui va devoir se réajuster.

La seconde condition de l'innovation sémantique est que les locuteurs disposent d'une ressource lexicale appropriée. Condition facilement remplie : une langue constitue un inépuisable réservoir de mots dont on peut modifier l'usage, de mots oubliés que l'on peut réveiller, de potentialités pour des néologismes – surtout quand on peut prélever ceux-ci parmi les toponymes. Les langues étrangères voisines, celles avec lesquelles les locuteurs de la langue nationale entretiennent un commerce suffisant, offrent aussi des mots à emprunter. Souvent, plusieurs mots sont proposés pour se loger dans une même niche classificatoire, mais généralement un seul l'emporte. L'innovation consiste toujours en une torsion sémantique exercée sur un mot de la langue ou sur un mot emprunté, mais il semble que celle-ci, pour réussir, doive s'exercer sur un mot dont au moins une des acceptions lui donne prise¹¹. C'est ce minimum de continuité sémantique, sans doute présente à chaque redéfinition de l'usage du mot, qui fournit le fil

11. Nous empruntons cette observation à Jean-Charles Depaule, qui l'a formulée dans le séminaire « les Mots de la ville » tenu à l'École des hautes études en sciences sociales (Paris), en 2007.

ténu permettant d'entretenir l'illusion étymologique.

Une troisième condition est tout aussi essentielle, bien que souvent oubliée : il faut qu'il y ait, dans le monde social concerné, un intérêt à l'innovation lexicale. Il faut que des acteurs, suffisamment nombreux, aient besoin qu'un nouveau mot soit promu pour occuper la niche classificatoire disponible, et fassent le nécessaire pour que l'innovation soit proposée aux locuteurs qui, finalement, vont faire la décision en l'adoptant, en l'ignorant ou en la transformant à leur tour. Les acteurs de l'innovation peuvent être très divers, mais sans eux, aucun événement lexical n'est possible : il peut s'agir de promoteurs immobiliers qui veulent nommer autrement un produit pour mieux le vendre, de réformateurs qui veulent désigner autrement un problème pour mieux le placer sur l'agenda politique, de législateurs ou d'administrateurs qui doivent délimiter avec précision une catégorie d'objets ou d'actions, ou encore d'habitants qui produisent des catégories de classement des espaces, par exemple pour déprécier les espaces d'autrui, ou au contraire promouvoir le leur. Dans tous les cas, l'action lexicale entreprise doit disposer d'une pertinence suffisante pour un nombre suffisant de gens disposant de ressources suffisantes pour que l'innovation se répande et tienne dans la durée. Elle est alors disponible pour que les compilateurs de dictionnaires l'enregistrent, souvent bien plus tard, lui donnant ainsi la légitimité qui va officialiser son entrée dans la langue. Une notice de dictionnaire a la forme d'une énumération d'acceptions – parfois enrichie d'exemples. Lorsqu'à cette liste vient s'ajouter la nouvelle acception, l'événement lexical dont celle-ci est la trace disparaît : la langue nationale, toujours semblable et chaque fois différente, peut continuer son chemin, souveraine.

Références

- ABREU Mauricio de Almeida, 1994, « Reconstruire une histoire oubliée : origine et expansion initiale des favelas de Rio de Janeiro », *Genèses*, n° 16, p. 45-68.
- AL-MATARY Sarah, 2016, « Quartiers », *Société d'étude des langages du politique* (SELP), <http://selp.eu/lexique/quartiers/> (consulté le 12 décembre 2016).
- AMESTOY Isabelle, 2010, « Xruščoba », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. 1341-1345.
- ARÉCHIGA CÓRDOBA Ernesto, 2010, « Barrio », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. 97-100.
- AZAROVA Katerina, 2010, « Truščoba », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. 1235-1238.
- BATTAGLIA Salvatore, 1961-2002, *Grande dizionario della lingua italiana*, Turin, UTET, vol. 6.
- BERQUE Jacques, 1958, « Médinas, villeneuves et bidonvilles », *Les cahiers de Tunisie*, 6/21-22, p. 5-42.

- BOITEUX Martine, 2010, « Ghetto », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. 540-544.
- BRANCA-ROSOFF, Sonia, 2001, « La sémantique lexicale du mot “quartier” à l'épreuve du corpus Frantext (XII^e-XX^e siècles) », *Langage et société*, n° 96, p. 45-70.
- CALABI Donatella, CAMERINO Ugo, CONCINA Ennio, 1996, *La città degli ebrei. Il ghetto di Venezia : architettura e urbanistica*, Venezia, Marsilio.
- CATTEDRA Raffaele, 2010, « Bidonville », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. 125-131.
- Código de Obras e Legislação Complementar, decreto 6.000 de 1-7-1937*, 1964, Rio de Janeiro, Editor A. Coelho Branco [4^e ed.].
- COHEN Jean-Louis, ELEB Monique, 1998, *Casablanca. Mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris, Hazan.
- CORTELAZZO Manlio, ZOLLI Paolo, 1979-1988, *Dizionario etimologico della lingua italiana*, Bologna, Zanichelli, vol. 2.
- CRÉMIEUX Albert, 1929, *Le Grand Soir*, Paris, Nouvelle société d'édition.
- DEPAULE Jean-Charles, éd., 2006, *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, UNESCO/Éditions de la MSH (« Les Mots de la ville »).
- DOMINIQUE Antoine-L., 1956, *Le Gorille et l'Amazone*, Paris, Gallimard (« Série noire »).
- ERB Leslie D., 1935, « Seattle's Hooverville », Seattle Pacific College, Seattle Public Library 361.97977 Er19S http://web.archive.org/web/20060621041215/http://clerk.ci.seattle.wa.us/~public/doclibrary/hoover_erb.htm (consulté le 12 décembre 2014).
- FAURE Alain, 2010, « Banlieue », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. 72-77.
- FOURCAUT Annie, BELLANGER Emmanuel, FLONNEAU Mathieu, 2007, *Paris-Banlieues : conflits et solidarités. Historiographie, anthologie, chronologie, 1788-2006*, Paris, Créaphis.
- FREIRE Laudelino, 1939-1944, *Grande e Novissimo Dicionário da Língua Portuguesa*, Rio de Janeiro, Livraria José Olympio Editora, 5 vol.
- GONÇALVES Rafael Soares, PILO' Francesca, 2014, « From Favela to Community. From Favela to Ex-favela. Uses and contra-uses of the new classifications of peripheral urban areas in Rio de Janeiro », *EAUH 11th International Conference on Urban History*, « Cities & Societies in a comparative perspective », Prague, 29 Aug-1 Sept 2014.
- GRANOTIER Bernard, 1980, *La planète des bidonvilles. Perspectives de l'explosion urbaine dans le tiers monde*, Paris, Éd. du Seuil.
- GUIMARAES Alberto Passos, 1953, « As favelas do Distrito Federal », *Revista Brasileira de Estatística*, vol. 14, n° 55, p. 250-273.
- International Dictionary of the English Language*, revised and enlarged by Noah Porter, 1890, London, G. Bell and Sons, Springfield (Mass.), G. and C. Merriam.
- JACKSON Jesse, 1938, « The Story of Seattle's Hooverville », published by A. de V. Trumbull, University of Washington, *Social Trends in Seattle*, C. F. Schmid éd., University of Washington Press, 1944.
- LIRA Andres, 2002, « Les divisions de Mexico aux XVIII^e et XIX^e siècles, de la ville des deux Républiques à la ville républicaine », *Les divisions de la ville*, C. Topalov éd., *Les divisions de la ville*, Paris, UNESCO/Éditions de la MSH, p. 101-122.
- LITTRÉ Émile, 1863-1869, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, vol. 2.

- LONDON Jack, [1909] 1986, *Martin Eden*, New York, Bantam Classic.
- MAC ORLAN Pierre, [1934] 1989, « Bousbir », *Rues Secrètes*, Paris, Arcéa.
- MASSACHUSETTS INSTITUTE OF TECHNOLOGY, « What Is Urban Upgrading? Favela-Bairro Project, Brazil » <http://web.mit.edu/urbanupgrading/upgrading/case-examples/ce-BL-fav.html> (consulté le 12 décembre 2016).
- MERKLEN Denis, 2010, *Pobres Ciudadanos. Las clases populares en la era democrática (Argentina, 1983-2003)*, Buenos Aires, Ed. Gorla.
- PARK Robert E., 1926, « The Urban Community as a Spacial Pattern and a Moral Order », *The Urban Community*, E. W. Burgess éd., Chicago, University of Chicago Press.
- PESAVENTO Sandra Janati, 2006, « Cortiços, porões, caebres, où habitent les pauvres ? (sud du Brésil, fin du XIX^e siècle) », *Les mots de la stigmatisation urbaine*, J.-C. Depaule éd., Paris, UNESCO/Éditions de la MSH, p. 97-122.
- QUILLET Aristide, 1834, *Dictionnaire encyclopédique*, Paris, Librairie A. Quillet.
- REEDER David A., TOPALOV Christian, 2010, « Slum », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. 1117-1124.
- RIO DE JANEIRO, SECRETARIA MUNICIPAL DE HABITAÇÃO, « Favela-Bairro » http://www.rio.rj.gov.br/habitacao/favela_bairro.htm (consulté le 12 décembre 2016).
- RIVIÈRE D'ARC Hélène, 2010a, « Colonia », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. 336-338.
- RIVIÈRE D'ARC Hélène, 2010b, « Invasão », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. 617-621.
- RIVIÈRE D'ARC Hélène, IBARRA IBARRA Xochit, 2001, « De Guadalajara à Recife et Salvador, du vocabulaire de l'action à celui de la légitimité urbaine », *Nommer les nouveaux territoires urbains*, H. Rivière d'Arc éd., Paris, UNESCO/Éditions de la MSH (« Les Mots de la ville »), p. 235-249.
- RODRÍGUEZ CHUMILLAS Isabel, 2010, « Chabola », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. 272-276.
- ROY Donald Francis, 1935, *Hooverville, A Study of a Community of Homeless Men in Seattle*, Master's Thesis, University of Washington, Seattle Public Library R309.1797 R812H <http://web.archive.org/web/20060621041112/http://clerk.ci.seattle.wa.us/~public/doclibrary/roy.htm> (consulté le 12 décembre 2016).
- SCHUMAN Tony, 2010, « Ghetto », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. 529-534.
- SIEBURG Friedrich, 1938, « Le rôle économique de Casablanca vu par un écrivain allemand », *Bulletin économique du Maroc*, vol. 5, n° 21, p. 205-207.
- STOW Kenneth, 1992, « Sisto V, the Jews, and their Ghet », *Essential Papers on Jewish Culture in Renaissance and Baroque Italy*, D. B. Ruderman éd., New York, New York University Press, p. 386-400.
- THOMPSON Edward Palmer, 1968 [1963], *The Making of the English Working Class*, new revised ed. Harmondsworth, Penguin Books.
- TISSOT Sylvie, 2007, *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Éditions du Seuil.
- TOPALOV Christian éd., 2002, *Les divisions de la ville*, Paris, UNESCO/Éditions de la MSH (« Les Mots de la ville »).

CHRISTIAN TOPALOV

TOPALOV Christian, 2010, « Ceci n'est pas un dictionnaire », *L'Aventure des mots de la ville*, C. Topalov et alii éd., Paris, R. Laffont (« Bouquins »), p. xvii-xliv.

TOPALOV Christian, COUDROY DE LILLE Laurent, DEPAULE Jean-Charles, MARIN Brigitte éd., 2010, *L'Aventure des mots de la ville*, Paris, R. Laffont (« Bouquins »).

VAILLAT Léandre, 1934, *Le périple marocain*, Paris, Flammarion.

VALLADARES Licia, 2006, *La favela, d'un siècle à l'autre*, Paris, Éditions de la MSH, 2006.

VERGARA Camilo José, 1995, *The New American Ghetto*, New Brunswick, N. J., Rutgers University Press.

Webster's New International Dictionary, 1920, Springfield (Mass.), G. and C. Merriam.

WIGODER Geoffrey éd., 1993, *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*, Paris, Éd. du Cerf.

Comptes rendus de lecture

Argumentation : analyser textes et discours

Marianne Doury

Paris, A. Colin, 2016, 191 p.

Avec ce manuel, Marianne Doury donne aux étudiants de tous niveaux les moyens d'analyser les divers discours argumentatifs auxquels ils sont confrontés. Après avoir situé sa démarche, descriptive et langagière, parmi les diverses approches de l'argumentation (chapitre 1), elle en aborde les principaux points d'entrée : énonciation (chapitre 2), contre-discours (chapitre 3), types d'arguments (chapitre 4), rhétorique (chapitre 5) et marqueurs langagiers de l'argumentation (chapitre 6). Sont également disponibles en ligne un chapitre complémentaire consacré à la structure de l'argumentation¹ ainsi qu'un glossaire² et une bibliographie³ bien utiles, qu'il est dommage de ne pas avoir intégrés à l'ouvrage. Le propos est d'une grande clarté, illustré par des encadrés consacrés aux notions-clés et par des exemples et exercices corrigés qui permettent de maîtriser progressivement les catégories d'analyse des sciences du langage en matière d'argumentation mais aussi de la rhétorique moderne (types de preuves et d'arguments, par exemple).

L'auteure insiste sur la variété des discours argumentatifs, de l'échange quotidien à la discussion scientifique en passant par le débat de café du commerce. À cet égard, l'illustration de couverture (Karl Anton Hickel, *William Pitt, Premier ministre de la Grande Bretagne, s'adressant à la Chambre des communes*) est trompeuse : les discours politiques institutionnels sont rares parmi les exemples, qui témoignent d'une préférence marquée pour les argumentaires ordinaires, entendus dans la rue ou repris aux médias, décelés dans une affiche publicitaire ou, plus rarement, reconstruits pour la démonstration. Choisis avec intelligence et humour, ces derniers contribuent à rendre la lecture agréable et intéresseront sans doute les étudiants à qui le livre est destiné : souvent peu accoutumés à repérer les stratégies argumentatives des discours qu'ils rencontrent quotidiennement, ils auront certainement plaisir à les voir décryptées ici.

Le souci d'explicitier régulièrement le caractère descriptif de l'approche retenue dans ce manuel rencontre en outre de façon très heureuse les exigences

1. <http://medias.dunod.com/document/9782200613310/Doury_Argumentation-Chapitre%20supplementaire.pdf> (consulté le 6 juin 2017).
2. <<http://medias.dunod.com/document/9782200613310/Doury-Argumentation-glossaire.pdf>> (consulté le 6 juin 2017).
3. <<http://medias.dunod.com/document/9782200613310/Doury-Argumentation-Pour-aller-plus-loin.pdf>> (consulté le 6 juin 2017).

auxquelles sont plus particulièrement confrontés les étudiants qui s'engagent dans un cursus en sciences sociales : contre les habitudes prises dans l'enseignement secondaire, où l'étude de l'argumentation est toujours peu ou prou l'occasion d'apprendre à prendre position, ils sont désormais invités à distinguer nettement ce qui relève du descriptif et du normatif. Dans cette perspective, certains chapitres – et en particulier celui sur la rhétorique – auraient peut-être gagné à clarifier le statut des emprunts aux analyses normatives visant à jauger l'efficacité des procédés langagiers employés pour argumenter.

Revendiqué dans un ouvrage destiné aux jeunes adultes que sont nos étudiants, un tel positionnement ne saurait en effet se réduire à un principe scientifique, fût-il fondamental. Suspendre momentanément le jugement, se décentrer pour saisir les intentions argumentatives d'autrui, repérer un point de vue à travers un choix lexical ou une construction syntaxique, n'est-ce pas aussi ce que devrait apprendre tout citoyen en devenir ? Il s'agit moins alors d'évaluer les argumentations en lutte que de se mettre en mesure non seulement d'en saisir les ressorts, mais aussi et surtout d'admettre le caractère relatif des vérités politiques et morales, qui ouvre à la délibération démocratique (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1958). Dans ce moment historique paradoxal qui répond à la résurgence des dogmatismes par l'absurdité de la politique contrefactuelle (*post-truth politics*), enseigner l'argumentation, c'est se placer délibérément du côté du pluralisme et des raisons défendables.

Chloé Gaboriaux, Sciences Po Lyon, Triangle

Le pouvoir des mots

Josiane Boutet

Paris, La Dispute, 2016, 256 pages (nouv. éd.)

La sociolinguiste Josiane Boutet, pionnière des études du langage au travail, livre une nouvelle édition augmentée et entièrement remaniée d'un ouvrage initialement paru en 2010. Les exemples, empruntés à différents domaines (politique, médiatique, publicitaire, militant, scientifique, juridique, militaire, religieux...), à des époques et à des sociétés variées, mais en particulier à la France contemporaine, ont été mis à jour jusqu'en septembre 2015, et contribuent ainsi à renforcer l'actualité de l'ouvrage, et, plus largement, « son ancrage dans les préoccupations, les intérêts, les questionnements de notre société » (p. 12). Josiane Boutet propose en effet un « livre politique de linguiste ». En l'adressant aux « citoyens confrontés dans leur vie quotidienne et professionnelle aux usages et mésusages des mots, à l'efficacité des discours, politiques ou autres » (p. 13) autant qu'aux linguistes, l'auteure entend « faire une linguistique "dans le monde" » (Labov, 1989) : confronter la linguistique avec les faits sociaux, non seulement pour mesurer la pertinence d'une théorie, mais

aussi pour participer par la recherche en sciences humaines et sociales d'une démarche de transformation du réel.

Organisée en six parties, la nouvelle édition propose une progression de lecture qui met en valeur la thèse de l'ouvrage. Cette thèse, illustrée dès l'exergue emprunté à l'anthropologue Bronislaw Malinowski, est exposée dans une première partie théorique, inédite, où l'auteure présente sa « conception actionnelle du langage envisagé centralement comme une pratique sociale » (p. 9), et synthétisée dans une conclusion elle aussi inédite : « [L]es mots sont loin de fonctionner comme de simples vecteurs de la communication, comme le pensent les conceptions technicistes et instrumentales de la communication verbale qui voudraient les réduire à un pur transfert d'informations entre des êtres libres, conscients et égaux. » (p. 252-253) Chaque partie déroule ce fil conducteur, constituée de chapitres dont le titre est structuré en deux temps : une citation qui sera, parmi d'autres exemples, soumise à l'analyse linguistique, et la dénomination de la « pratique langagière » qu'à travers elle l'auteure a choisi d'illustrer.

La première partie (« De la communication à l'action. Les pratiques langagières ») s'attache à contredire l'« idéologie linguistique de la neutralité instrumentale » du langage, caractéristique des sociétés capitalistes contemporaines, et que J. Boutet illustre en empruntant des exemples à la communication politique ou aux doctrines managériales. Après un retour attendu sur les travaux de Roman Jakobson consacrés aux différentes fonctions du langage, prolongés par la modalisation des situations de communication chez Dell Hymes, mais initiés par les recherches d'un autre ethnographe, B. Malinowski, référence majeure de cette nouvelle édition, l'auteure développe un aspect abordé plus tardivement en linguistique : celui de la « puissance d'action du langage sur le monde » (ou performativité), pour évoquer les années 1980 comme « tournant praxéologique » des sciences humaines et sociales, où s'inscrivent ses propres travaux. De ces derniers elle propose une contextualisation éclairant le concept central de *pratiques langagières*, élaboré avec Pierre Fiala et Jenny Simonin en 1976, soulignant ce qu'il devait alors au contexte politique et culturel ayant succédé à Mai 1968, ainsi que la filiation discursive du néologisme, dans la référence au Marx des *Thèses sur Feuerbach* (1845), diluée aujourd'hui, mais que l'ouvrage de J. Boutet entend revivifier, en illustrant l'actualité et la nécessité des perspectives critiques ouvertes par une conception du langage (et du travail) comme « praxis fondamentale(s) de transformation du monde par les êtres humains » (p. 49).

La deuxième partie (« Les combats politiques sont aussi des combats sur les mots ») aborde trois pratiques langagières illustrant la « construction sociale du sens » théorisée dans les travaux antérieurs de J. Boutet : redéfinition ou appropriation de mots-enjeux selon un point de vue de classe, « nazification » de la langue sous le troisième Reich, entreprises totalitaires de transformation de la langue (le

novlangue d'Orwell) – ces deux dernières illustrant de manière extrême l'appropriation d'un bien commun par un groupe dominant, mais aussi le « pouvoir d'action propre des langues sur les consciences et la pensée » (p. 75).

La troisième partie (« Le pouvoir de nommer ») comprend trois chapitres rendant compte de trois dimensions actionnelles de l'acte de nommer : catégorisations de pseudo-objets (« le Grand Remplacement » de l'idéologue d'extrême droite Renaud Camus) et de groupes sociaux (homosexuels, « migrants », ouvriers) et leurs effets sur les représentations collectives ; « programmes d'action » engagés par les « mots du travail » associant certaines pratiques langagières (euphémisation ou hyperbole) à une conduite magique (*caillou* pour un bloc de pierre de plusieurs tonnes, *flingueuse* pour le bloc opératoire) ; réappropriation et réévaluation positive, par des groupes minoritaires ou dominés, de désignants stigmatisants au regard de la norme dominante.

Avec la quatrième partie (« Techniques de l'efficacité verbale »), ce sont l'organisation et les fonctions des discours qui font l'objet des exemples analysés. Les deux premiers chapitres explorent la tradition rhétorique en analysant la performativité de certains énoncés politiques, la force des discours publicitaires, mais aussi les préconisations managériales en usage dans les centres d'appel (la « voix du sourire »). Les deux derniers sont consacrés à la créativité verbale, individuelle ou collective, où l'auteure, à travers des analyses fines de la forme des énoncés (enseignes, slogans, insultes rituelles), entend illustrer des cas où la « fonction poétique » prend le pas sur la fonction référentielle du langage (Jakobson).

La cinquième partie (« Les actes de langage ») revient sur le débat sur l'origine de la puissance performative de la langue ayant opposé Bourdieu et les tenants de l'approche pragmatiste anglo-saxonne (Austin, Searle). Chacun des trois chapitres est consacré à un acte : « jurer », « ordonner », « injurier ». Les exemples analysés concernent principalement les sociétés occidentales contemporaines (discours politiques, échanges oraux militaires strictement réglementés, formes de commandement en situation professionnelle, langage d'autorité du droit), et viennent illustrer le postulat de « transformations majeures dans les conditions d'énonciation et de réception des discours d'autorité » (p. 184), associé à celui d'une « informalisation progressive des relations sociales » (p. 205).

La sixième partie (« La puissance magique des mots ») emprunte une voie moins fréquentée par les linguistes et s'appuie sur des travaux d'ethnographie de la communication pour aborder en détail les « effets des mots dans le monde *réel* ». Qu'elle évoque leur puissance symbolique ou leur rapport avec l'inconscient, il s'agit d'illustrer les relations étroites entre langage humain et processus psychiques. Dans son chapitre consacré au récit d'un « jeune öm sqi-zofrène », J. Boutet analyse une situation individuelle où le pouvoir des mots tient à leur forme sonore, révélant une fonction (ici, de blessure psychique) comparable selon elle à une forme de sorcellerie. Le chapitre suivant présente

cette pratique sociale comme exemple propre à « questionner les conceptions technocratiques de la langue ». L’auteure se tourne vers les caractéristiques formelles de l’énonciation des paroles magiques (modalités de voix, style communicationnel, formes plus ou moins figées), pour mieux faire le lien avec des pratiques sociales contemporaines apparemment banales, pouvant néanmoins relever de cette dimension magique (mots tabous, prières profanes).

La conclusion complète et prolonge la présentation du modèle de Malinowski, évoquant des discours organisés « selon une sorte de continuum, depuis les paroles de la magie jusqu’à celles de la science », deux pôles dont « le poids, l’importance sociale et la valeur [...] sont sous la dépendance des cultures et des histoires de chaque société humaine particulière » (p. 248). J. Boutet revient aussi sur la dimension sociale de toute pratique langagière envisagée comme « tension constitutive entre le caractère subjectif de l’activité de langage et le caractère collectif et arbitraire des langues » (p. 250), tension à laquelle les locuteurs d’une langue, comme acteurs sociaux, peuvent réagir de différentes manières en fonction des situations sociales. Ainsi, les situations ordinaires sont davantage propices à l’intégration et à la reproduction des normes dominantes (« on accepte les mots que la langue nous propose et nous impose », *ibid.*), mais les situations quotidiennes appellent parfois un travail sur les mots, en particulier lorsque leur inadéquation révèle un antagonisme social. Enfin, comme le suggèrent les témoignages de survivantes et survivants des camps d’extermination, les enjeux et difficultés de la nomination culminent dans des situations extrêmes : « des conditions de vie inouïes, des situations sociales encore impensées doivent générer de nouveaux mots pour les exprimer » (p. 251).

En présentant ce travail comme le fruit de choix politiques assumés, J. Boutet prend parti dans la réflexion menée ces dernières années autour de l’« engagement du chercheur » en sciences du langage (Koren, 2013), bien que son positionnement ne soit pas explicitement envisagé dans sa dimension éthique. Elle élabore son intervention « politique de linguiste » relative à la puissance agissante des mots à la fois comme entreprise critique de démythification de leurs « usages et mésusages », et comme description de leur puissance émancipatrice. Par la réflexion qui le traverse s’agissant de la notion d’autorité, l’ouvrage tend à illustrer la « continuité naturelle entre l’analyse des pouvoirs du discours et la critique des discours du pouvoir » (Maingueneau, 2014, p. 58).

La dimension critique est principalement associée à l’analyse de discours politiques institutionnels, en particulier ceux de la droite et de l’extrême droite contemporaines, ainsi qu’aux discours totalitaires passés : dans tous les cas, il s’agit d’objets à même d’appeler une écriture militante, comme l’a souligné Émilie Née (2016) à propos d’un autre ouvrage « grand public » à visée démythificatrice⁴. Initialement paru sous le mandat de Nicolas Sarkozy, alors perçu comme

4. Ouvrage par ailleurs contesté. J. Boutet le cite p. 67.

emblématique des mutations contemporaines du discours politique⁵, l'ouvrage de J. Boutet propose un éclairage propre, entre autres, de ce phénomène que semble avoir confirmé le mandat de François Hollande (Mayaffre, 2016). Le discours politique illustre par ailleurs, de manière « évidente lorsqu'il s'agit du discours présidentiel » (Mayaffre, 2012, p. 18), la double dimension du langage, référentielle et actionnelle ou performative, analysée dans l'ouvrage de J. Boutet. L'illustration de couverture de la nouvelle édition, croquis de Jaurès « pour servir à illustrer l'histoire de l'éloquence », vient encore renforcer cet aspect et, peut-être, évoquer l'échéance l'élection présidentielle 2017 – l'« horizon collectif » étant plus généralement associé par J. Boutet à l'idée de « menace », récurrente dans l'ouvrage s'agissant des entreprises totalitaires d'appropriation du bien commun. Si l'analogie n'est jamais explicitée⁶, la part faite à l'analyse des novlangues ou « langues de bois » associées à ces régimes totalitaires tend à signifier la nécessité politique de combattre les « conceptions technicistes et instrumentales » du langage dans leur version managériale-néolibérale contemporaine, d'où qu'elles émanent. Pour ce faire, mais sans jamais prétendre que la réalité se réduirait aux discours (« Les combats politiques sont aussi des combats sur les mots » – je souligne)⁷, la nouvelle édition renforce son argumentation relative à l'efficacité symbolique des mots, prenant le risque d'avancer sur une ligne de crête, en particulier dans sa dernière partie.

Cet ouvrage se présente aussi comme défense et illustration de la créativité et de la puissance d'agir que les discours sont à même de conférer aux acteurs sociaux, dans des situations ordinaires ou extraordinaires, et en particulier dans les luttes sociales, comme en témoignent les exemples relevant de l'histoire et de l'actualité du mouvement ouvrier ou des « nouveaux mouvements sociaux ». Ce faisant, il rejoint également l'éthique d'une analyse du discours envisagée comme « propre à rendre compte de la capacité d'action (*agency*) des individus à l'horizon de l'émancipation humaine »⁸. Sa réflexion sur la langue comme bien commun fait aussi écho aux travaux de Jacques Rancière⁹, pour qui le pouvoir des mots tient à leur puissance de dissensus dès lors qu'ils sont proférés sur la scène publique par celles et ceux qui n'étaient pas les détenteurs autorisés du sens (Rancière, 2009). Cette prise de parole consiste à réintroduire du commun sous la forme du dissensus, un tel pouvoir se voyant contesté « par les maîtres des désignations et des classifications, lesquels, pour révoquer ce pouvoir, nient

5. Louis-Jean Calvet et Jean Véronis (2008) – cités par J. Boutet, p. 66 – parlaient à son propos d'inauguration d'« un langage nouveau en politique ». Damon Mayaffre (2012) évoquera un « basculement du discours présidentiel ».
6. Contrairement à certains ouvrages de lexicographie populaire contemporains (Hazan, 2006).
7. Écueil fréquemment pointé à propos du « tournant linguistique » des sciences humaines et sociales, et / ou des approches postmodernes.
8. J. Guilhaumou (2013, § 16). J. Boutet cite d'autres travaux de J. Guilhaumou, p. 51 et p. 113.
9. Cité p. 58-60, principalement comme source des écrits ouvriers reproduits et analysés par J. Boutet.

purement et simplement cette capacité parlante » (*Ibid.*, p. 175). Cette mise en question de l'autorité « légitime », en introduisant la possibilité d'un changement social, a apporté un éclairage important dans le débat sur la nature de la performativité¹⁰. Elle invite ici à réinterpréter le « pouvoir des mots » comme « pouvoir de parler »¹¹, selon l'expression de Michel de Certeau dans un écrit consacré à Mai 68 (Certeau, 1994, p. 66 *sq.*), ce « festival de la parole agissante » (Viat, 2008, p. 15), dont l'expérience fut constitutive de nombreux parcours de recherche intéressés aux rapports entre langage et société¹².

Les représentations propres aux acteurs sociaux eux-mêmes s'agissant du pouvoir magique des mots tiennent une place prépondérante dans l'ouvrage de J. Boutet, notamment à travers les travaux ethnographiques cités, qui en décrivent les effets sans séparer ces représentations de leur base matérielle. Relativement à cet aspect, on pourra toutefois regretter dans l'ouvrage l'absence de toute référence aux questionnements poétiques¹³, dans la mesure où bon nombre ont aussi concerné les pratiques et conceptions du langage dans les sociétés dites primitives, pour souligner leur pouvoir d'action sur le réel : c'est par exemple le cas des recherches Surréalistes sur la fonction des mythes (Péret, 1965 [1945]). Plus près de nous, on trouverait une réflexion proche des préoccupations de J. Boutet dans l'essai du poète Daniel Blanchard (2012), ancien membre du groupe *Socialisme ou barbarie*, lequel définit la poésie comme « l'essence même » du langage, et voit dans sa méconnaissance ou sa dénégation contemporaine « l'injonction qui nous est faite d'enfermer très étroitement le langage dans une fonction instrumentale [...] et d'arrêter notre pensée à la matérialité des faits supposés établis, afin de nous aveugler sur l'illimité de nous-mêmes comme du monde » (*Ibid.*, p. 49), dans une société où le *code* aurait pris le pas sur la *langue*. Il n'est pas anodin que certaines de ces réflexions tiennent pour centrale la question des rapports entre poésie et révolution – non pas d'une poésie au service de la révolution, mais comme partie prenante d'une transformation radicale de l'existant. C'est le sens de cet extrait de B. Péret (*Ibid.*), « poète donc révolutionnaire », qui pourra également faire écho au continuum des deux pôles du modèle de Malinowski mentionnés par J. Boutet :

10. Les travaux de l'anthropologue Pierre Clastres consacrés à la culture Tupi-Guarani, par la réflexion menée sur les rapports entre langage et pouvoir, peuvent également servir à éclairer les questions posées par ce débat : dans les terrains qu'il a décrits comme « sociétés contre l'État », les figures de l'autorité ont le monopole des discours, mais y sont aussi cantonnées, ces discours n'ayant aucun pouvoir politique (typiquement, le chef ne peut donner d'ordres), leur unique fonction étant de célébrer les traditions (Clastres, 1974, chap. 7 et *passim*). Sur la question du langage dans l'œuvre de P. Clastres, voir Clastres 2011.

11. Littéralement, de *prendre* la parole à qui se l'était appropriée.

12. Par exemple J. Guilhaumou et F. Mazière (2010), J. Guilhaumou (2013), J. Rancière (2009). J. Boutet évoque cette période p. 43.

13. À l'exception de la courte section consacrée au travail d'Apollinaire sur les adjectifs, analysé comme forme de volontarisme linguistique.

Celui qui la comprend [l'unité de la pensée] se révèle un révolutionnaire qui tend, peut-être à son insu, à rejoindre la poésie. Il s'agit en effet de réduire une fois pour toutes l'opposition artificielle créée par des esprits sectaires venus de l'un et l'autre côtés de la barricade qu'ils ont élevée de concert, entre la pensée poétique, qualifiée pré-logique, et la pensée logique, entre la pensée rationnelle et l'irrationnel.

Références

- BLANCHARD Daniel, 2012, *Crise de mots*, Paris, Éd. du Seuil.
- CALVET Louis-Jean et VÉRONIS Jean, 2008, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Éd. du Seuil.
- CERTEAU Michel de, 1994 [1968], *La prise de parole et autres écrits politiques*, Paris, Éd. du Seuil.
- CLASTRES Héléne, 2011, « De quoi parlent les Indiens », *Cahier Pierre Clastres*, M. Abensour et A. Kupiec éd., Paris, Sens & Tonka, p. 211-220.
- CLASTRES Pierre, 1974, *La Société contre l'État*, Paris, Éd. du Seuil.
- GUILHAUMOU Jacques et MAZIÈRES Francine, 2010, « Ainsi, nous sommes qui nous sommes dans le Mississippi », *Semen*, n° 29, <<http://semen.revues.org/8782>> (consulté le 4 avril 2017).
- GUILHAUMOU Jacques, 2013, « L'engagement d'un historien du discours : trajet et perspectives », *Argumentation et analyse du discours*, n° 11, <<http://aad.revues.org/1599>> (consulté le 4 avril 2017).
- HAZAN Éric, 2006, *LQR. La propagande au quotidien*, Paris, Éd. Raisons d'agir.
- KOREN Roselyne éd., 2013, « Analyses du discours et engagement du chercheur », *Argumentation et analyse du discours*, n° 11, <<http://aad.revues.org/1515>> (consulté le 4 avril 2017).
- LABOV William, 1989, « La théorie linguistique à l'épreuve de la justice », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 76-77, p. 104-114.
- MAINGUENEAU Dominique, 2014, *Discours et analyse du discours*, Paris, A. Colin.
- MAYAFFRE Damon, 2012, *Nicolas Sarkozy. Mesure et démesure du discours. 2007-2012*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- MAYAFFRE Damon, 2016, « Du candidat au président. Panorama logométrique de François Hollande », *Mots. Les langages du politique*, n° 112, p. 81-92.
- NÉE Émilie, « [Compte rendu de lecture de] Cécile Alduy et Stéphane Wahnich, *Marine Le Pen prise aux mots*, Paris, Éd. du Seuil, 2015 », *Mots. Les langages du politique*, n° 110, p. 187-192.
- PÉRET Benjamin, 1965 [1945], « La parole est à Péret », *Le déshonneur des poètes précédé de La parole est à Péret*, Paris, J.-J. Pauvert.
- RANCIÈRE Jacques, 2009 [2000], « Les mots du dissensus » (entretien avec Davide Panagia), *Et tant pis pour les gens fatigués. Entretiens*, Paris, Éd. Amsterdam.
- VIART Dominique, 2008, « Les héritages de Mai 68 », *Écrire, mai 68*, C. Flohic éd., Paris, Argol, p. 9-29.

Émilie DEVRIENDT, Université de Toulon, Babel, EA 2649

Comment les médias parlent des émotions. L'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn

sous la direction d'Alain Rabatel, Michèle Monte et Maria das Graças Soares Rodrigues
Limoges, Lambert Lucas, 2016, 332 pages.

L'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn (plus communément connue sous le nom d'*Affaire DSK*) fut un grand moment médiatique qui a tenu en haleine les publics, mobilisé d'énormes ressources journalistiques et divisé le corps social autant sur l'affaire que sur son traitement, et ce à l'échelle mondiale. L'ouvrage dirigé par Alain Rabatel, Michèle Monte et Maria das Graças Soares Rodrigues se propose de passer cette couverture médiatique au crible de l'analyse des émotions, par le biais de seize articles regroupés en trois parties : « Émotions et identités sociales », « Manifestations sémiolinguistiques des émotions » et « Approches multiculturelles des émotions ».

Si l'analyse des émotions est un domaine désormais bien connu des analystes de discours travaillant dans le champ francophone, l'affaire DSK présente quelques spécificités qui en font un terrain privilégié. Comme le signalent les coordonnateurs, elle mobilise une large gamme d'affects, que les médias actualisent à différents moments de l'affaire sous forme de clivage politique, de genre, de classe, de nationalité et / ou d'ethnie. La gestion par les médias de ces émotions superposées et souvent contradictoires se révèle assez symptomatique à la fois de l'état de la société et du (dys)fonctionnement des médias. Plusieurs articles montrent une surexploitation médiatique, avec même un glissement vers le fait divers dans certains pays. L'ouvrage réussit le pari de montrer à quel point la couverture de cet événement fait partie de l'événement même, au point de « parasiter la compréhension de l'affaire », comme le souligne l'introduction. Vu l'ampleur du volume, nous passerons en revue les propositions principales ainsi que les articles qui, à nos yeux, éclairent le plus le phénomène de médiatisation de l'affaire.

La première partie de l'ouvrage regroupe les articles qui se focalisent sur la manière dont l'affaire a encodé les identités sociales. L'article de Ida Hekmat, « *Le Spiegel* face à l'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn : argumentation de l'indignation face à l'*hybris* », montre que dans le dossier spécial du magazine allemand *Der Spiegel* l'émotion qui prédomine est l'indignation, qui est non pas « dite », ni « montrée », mais « étayée » implicitement tout au long de la présentation de l'affaire, construite sur le topos de l'*hybris* ayant amené DSK à sa chute. Ici, la grille de lecture appliquée à l'affaire est celle des excès liés au monde très masculin de la politique, et particulièrement les liaisons dangereuses entre sexe et pouvoir. Le travail d'Annette Burguet et Pascal Wagner-Egger présente une démarche peu connue des analystes de discours aux résultats fort intéressants : l'étude expérimentale en psychologie sociale, pour montrer l'impact de la photographie de DSK menotté et escorté par deux policiers.

Sans nous attarder sur l'important dispositif méthodologique et le cadre théorique très riche, l'étude montre que, à la lecture de l'article de presse sans la photo, les gens de droite et de centre ont davantage jugé DSK coupable que les gens de gauche. En revanche, lorsque les participants de l'étude ont lu l'article de presse avec la photo, plus de gens de gauche et moins de gens de droite ont jugé DSK coupable. Malgré les limites de ces mesures « de laboratoire », ces résultats montrent que les images véhiculées par un média d'information peuvent avoir un impact sur l'interprétation de l'événement par le lecteur en fonction de la menace perçue dans l'image en question. Dans ce même chapitre, l'article de Laurence Kaufmann et Fabienne Malbois, « S'éprouver en public. L'arc affectif de l'indignation dans la controverse Iacub / DSK », est l'un des plus denses du volume. Il traite de la mise en scène des émotions dans l'espace public lors de la controverse autour du livre *Belle et bête* de Marcela Iacub. Si la controverse déploie un répertoire d'émotions très riche, c'est le réseau sémantique de l'indignation qui domine et qui prend souvent la forme du dégoût. En se positionnant dans cet arc affectif, les énonciateurs (DSK, deux journalistes et une sociologue) tentent une montée en généralité qui tend vers la dénonciation sociale. Dans la bouche de DSK particulièrement, l'énonciation du dégoût lui donne la possibilité de « s'extraire de la "position" indigne qui lui a été assignée » (p. 104) dans le livre, lui permettant de retrouver une autorité morale pour rétablir son ethos.

Dans le deuxième chapitre, plusieurs auteures et auteurs s'attèlent à déceler les différents marqueurs de l'émotion dans les textes. Alain Rabatel montre ainsi comment un texte (en l'occurrence le manifeste féministe « Pas de justice, pas de paix ») peut être saturé d'émotions en l'absence de termes explicites d'émotion, par exemple par l'énonciation de l'empathie ou l'argumentation par les chiffres. Dans cette même logique, l'excellent article d'Emilie Devriendt, « Catégorisation et topiques émotionnelles : les oppressions multiples de Nafissatou Diallo vues par la toile africaine francophone », étudie les désignations de Nafissatou Diallo comme marqueurs d'émotion, en ce qu'elles provoquent l'identification ou l'altération. En effet, les désignants utilisés par les internautes de sites africains francophones actualisent différentes topiques : celle de la classe, du sexe, de l'origine ethnique ou de la religion. Ces topiques s'articulent de plusieurs manières pour dénoncer des phénomènes aussi différents que les inégalités subies par la victime ou l'immoralité et la honte collective provoquée par le viol. L'étude prosodique proposée par Fabrice Hirsch, François Perea, Agnès Steuckardt et Bertrand Verine (« La rédemption est dans la pause. Émotion et prosodie dans l'interview de DSK au vingt heures du 18 septembre 2011 ») se focalise sur la prosodie comme marqueur d'émotion. Les données obtenues révèlent que, selon le thème abordé dans l'interview (questions économiques ou « Affaire du Sofitel »), le rythme est différent. Ainsi, lorsque l'interviewé se trouve dans son domaine d'expertise professionnelle, il adopte un style assuré (articulation plus rapide, moins de pauses), alors que confronté aux accusations juridiques, le débit plus lent et les pauses

plus fréquentes peuvent être interprétés comme des marqueurs d'affect, d'autant plus qu'ils s'articulent à un lexique qui relève clairement de l'émotion.

La troisième partie de l'ouvrage montre comment l'affaire a été lue au prisme de la réalité *nationale* dans différents pays (Roumanie, Italie, Espagne, Portugal et Brésil), au point d'en faire un règlement de comptes avec la France ou de laisser libre cours à un sentiment anti-étatsunien. Les différents articles permettent d'identifier des pistes d'analyse intéressantes pour étudier les événements globalisés : si certains corpus révèlent une lecture de l'affaire à la lumière d'événements locaux ou d'un imaginaire national (Roumanie), d'autres révèlent un clivage plutôt éditorial, où la presse de gauche et celle de droite n'auront pas le même comportement (Italie, France). Le corpus espagnol montre un traitement à la fois national et éditorial de l'affaire, les journaux de droite ayant rapproché l'affaire du contexte électoral espagnol de l'époque dans le but de ternir le parti socialiste espagnol.

Si l'apport de cet ouvrage à notre compréhension de l'émotion dans les médias est évident, le lecteur spécialisé dans les études médiatiques peut regretter une appréhension un peu rapide des pratiques journalistiques, notamment des routines d'écriture qui se trouvent à la base de certains phénomènes observés (par exemple p. 224, « Les titres de presse ont moins le rôle d'informer – cela revient à l'article, que d'émouvoir et de créer du sensationnel : l'effet prime sur l'information », ou bien « l'objectif ultime des journaux et des médias en général consiste à influencer le lecteur », p. 232).

Des seize articles qui composent le volume, et de l'introduction qui offre une véritable contextualisation de l'affaire et des théories sur les émotions, nous retenons notamment les éléments suivants :

- l'émotion, qui n'est pas seulement dite mais également montrée et étayée, se laisse appréhender à plusieurs niveaux : celui des marqueurs linguistiques (lexique, verbes, adjectifs), mais également « énonciatifs, argumentatifs, figuraux ou rhétorico-discursifs » (p. 146), en passant par la prosodie ;

- l'émotion qui a guidé la médiatisation de l'affaire est l'indignation, mais celle-ci se lit en fonction de différentes grilles d'interprétation (de genre, de classe, d'origine). Au-delà de l'affaire DSK, ce constat ouvre des pistes de recherche intéressantes pour l'analyse des événements globalisés, de plus en plus fréquents tant dans les médias d'information que dans les médias sociaux ;

- si la couverture de l'événement globalisé est dominée par l'indignation, cela n'empêche pas les lectures nationales d'une affaire qui a mobilisé des stéréotypes non seulement socio-culturels et de genre, mais également de nationalité.

Il faut enfin souligner l'excellent travail d'édition et de relecture des coordinateurs, qui livrent un numéro volumineux mais cohérent, et non une collection de travaux individuels sans rapport entre eux.

Laura Calabrese, Université libre de Bruxelles, ReSIC